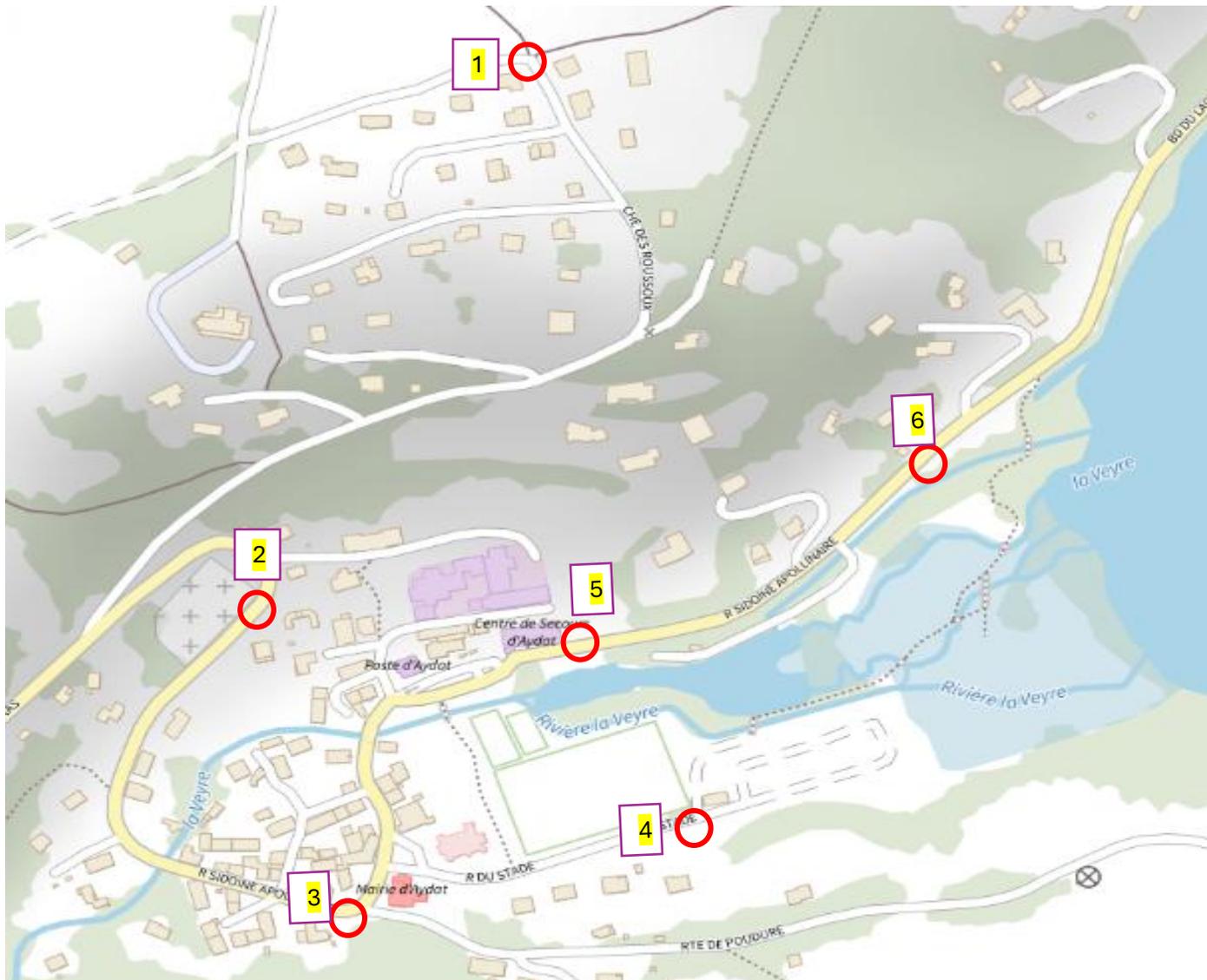


AYDAT – implantation non définitive

A étudier pour :

- Cimetière (2)
- chemin des Roussoux (1)
- colonnes à doubler face caserne des pompiers ? (5)



Dispositifs :

- Les colonnes doivent être déployées sur une parcelle du domaine public.
- Toute colonne sera déposée sur un sol plat et stabilisé – 10m² (5x2) pour 2 colonnes
- Elles sont manipulées avec une grue (temps d'immobilisation du véhicule, sécurité du chauffeur...)
- L'absence de câbles aériens, mobilier urbain ou arbres sera garantie au-dessus des conteneurs et du camion.

Question : comment cela va-t-il être géré pour les commerçants ?

Réponse : le SICTOM travaille avec les professionnels.

TRAVERSE DU BOURG

Un comptage de véhicules est prévu du 5 au 14 juin rue Sidoine Apollinaire (à proximité du N°22)

Un test « chicanes » à hauteur de la maison avec emprise sur la chaussée (absence de trottoir) est prévu du 13 au 20 juin. Les riverains en seront informés.

Question : faut-il prolonger la zone 30 ?

Réponse : oui si un aménagement est fait

SECURITÉ DÉS LA DESCENTE A PARTIR DES HLM

Il semble que peu de personnes empruntent cet itinéraire pour rejoindre le bourg.

Les enfants descendant du chemin des Roussoux par la coursive pour se rendre à l'école passent par la propriété de l'Ophis HLM.

Dans un 1^{er} temps, un aménagement à droite à partir du cimetière est envisagé (voir photo).

DIVERS

- Des demandes de concessions dans l'agrandissement du cimetière sont arrivées en mairie.
- Le cabinet GEOVAL étudie les futurs emplacements (nombre, implantation).
- L'autorisation de panneaux solaires va être revue : actuellement le classement « Monument Historique » de l'église d'Aydat ne permet pas l'installation dans le périmètre.
- Une réunion publique est prévue le 25 juin à 20h30 à l'Espace Loisirs sur le projet « boulevard du lac »
- L'entrée de la zone humide par la rue Sidoine Apollinaire est toujours inondée, des travaux avaient été faits sans résultats probants.
- Des camping caristes se servent en eau potable au robinet du cimetière.
- Rappel : le stationnement sur les trottoirs est interdit.

Séance levée à 12h



Aménagement (tracé jaune) rue Sidoine Apollinaire